Louise Guénette
2009/01/01

Office québécois de la langue française Premiers Peuples

Ceux qui étaient là les premiers

Capsule linguistique

Longtemps avant que le français ne s'implante en Amérique du Nord, d'autres langues s'y parlaient déjà – et s'y parlent encore –, car des peuples vivaient ici bien avant l'arrivée des Européens. Certains d'entre eux ont disparu alors que d'autres sont toujours présents, disséminés sur de vastes territoires. Et ces peuples nous sont encore peu connus. Même les mots pour les nommer nous font hésiter. Que signifient exactement les noms *Autochtone, Amérindien, Métis, Inuit* et *Premières Nations*, et qui désignent-ils ?

Dans la langue courante, le mot *autochtone* signifie « originaire du lieu où il vit ». En parlant d'une personne, on dira qu'un autochtone est quelqu'un qui vit sur le territoire habité par ses ancêtres depuis très longtemps. Dans un contexte plus étroit, on peut lire dans la Loi constitutionnelle du Canada (1982) que « *peuples autochtones du Canada* s'entend notamment des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada ». Au Québec et au Canada, on utilise parfois *Autochtones* comme nom propre pour désigner l'entité sociopolitique que forme l'ensemble des autochtones (ici nom commun) ou une personne appartenant à cette entité.

Parmi les peuples autochtones figurent les *Indiens* ou *Amérindiens*, terme

recommandé par l'Office québécois de la langue française et défini ainsi dans *Le grand dictionnaire terminologique* (GDT) : « autochtone d'Amérique d'origine asiatique, dont l'habitat et la civilisation se sont étendus historiquement à l'ensemble du continent, à l'exception de sa partie la plus septentrionale ». Le terme *Amérindien* lève l'ambiguïté possible associée à l'origine du mot *Indien* (anciennement « habitant des Indes »).

La colonisation du Nouveau Monde a nécessairement entraîné des contacts entre Amérindiens et Européens, et de là, des unions mixtes et la naissance d'une population métisse. Le mot *métis* vient du latin *mixticius*, qui signifie « né d'une race mélangée ». Dans la langue générale, on peut dire qu'un métis est une personne dont les parents sont de races différentes. Dans notre contexte sociohistorique, le nom *Métis* (avec majuscule) est défini ainsi dans le GDT : « autochtone du Canada d'ascendance mixte indienne et européenne peuplant historiquement certaines régions déterminées des Prairies canadiennes ». Cette définition ne signifie pas qu'il n'y a pas de Métis ailleurs au Canada.

Enfin, parmi les autochtones se trouvent aussi les *Inuits*. Le GDT définit ainsi ce peuple : « autochtone d'origine asiatique et de langue esquimaude-aléoute dont l'habitat et la civilisation sont historiquement liés au milieu arctique ». L'appellation *Inuit* , officielle au Canada depuis 1970, remplace le nom d'origine algonquienne *Esquimau*. Le mot *inuit* est un emprunt à l'inuktitut, langue parlée par les Inuits de l'est du Canada ; *Inuit* signifie « hommes » au pluriel et *Inuk*, « homme » au singulier. C'est la forme *Inuit* qui a été retenue pour nommer ces habitants du Grand-Nord. Pour favoriser l'intégration de cet emprunt, on lui donne les marques de genre et de nombre du français (par exemple : *des Inuits, des Inuites, la culture inuite, des villages inuits*). L'intégration au français se manifeste aussi par la prononciation de ces mots, où le *u* se prononce *u* et non *ou.* Il en va de même dans le nom *Nunavik*, territoire au nord du Québec où vivent les Inuits. Officialisé en 1988, le nom *Nunavik* (formé de *nuna* et *vik*) signifie littéralement « territoire où vivre ».

Finalement, qu'en est-il de l'appellation *Premières Nations* ? Celle-ci s'est répandue à la suite de la création de l'Assemblée des Premières Nations, organisation politique nationale fondée en 1980 pour représenter, d'une seule voix, les Amérindiens du Canada auprès du gouvernement canadien. Le terme *Premières Nations* n'est donc

pas synonyme d’autochtones puisqu’il n’inclut pas les Inuits, qui forment un groupe ethnique et linguistique bien distinct. Il désigne les dix nations amérindiennes réparties sur le territoire québécois.

Nation, peuple, culture et langue, tout est lié et si complexe. Il nous reste encore beaucoup à apprendre sur ceux qui étaient là les premiers.

Majuscule ou minuscule ?

Les noms de langue et les adjectifs correspondant aux noms de peuple, de race ou d’habitant, s’écrivent avec une minuscule initiale. Les termes *autochtone, amérindien, indien, métis* et *inuit* suivent cette règle générale : *les nations autochtones, des langues amérindiennes, un cimetière indien, des communautés métisses, un ancêtre inuit*. Les noms de ces peuples, eux, prennent la majuscule.

Louise Guénette

Office québécois de la langue française